

SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE: LA SURDITE DU GOUVERNEMENT

Le « rendez-vous salarial » du 19 avril 2011 a confirmé la rigueur imposée par le gouvernement à ses fonctionnaires et agents publics.

- Gel du point d'indice pour 2011 ET 2012
- Tassement des rémunérations vers le bas

Telles sont les réponses - les non-réponses - du gouvernement dans un contexte de hausse des prix.

FORCE OUVRIERE n'accepte pas que les fonctionnaires et agents publics, déjà

victimes de suppressions de postes, de restructurations et de différentes réformes, subissent une « sanction » supplémentaire sur leur fiche de paye.

Ce n'est pas l'annonce de mesures accessoires, dont la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat), la prime d'intéressement collectif, les primes au mérite - constituant des contournements du Statut - qui vont répondre aux attentes des personnels.

FORCE OUVRIERE, avec les autres organisations syndicales de la Fonction

publique, a pris la décision d'écourter cette réunion.

FORCE OUVRIERE envisage, d'ores et déjà, les possibilités d'organiser une action la plus large possible pour contraindre le gouvernement à ouvrir de véritables négociations pour répondre aux revendications des personnels, notamment par une augmentation générale des salaires des fonctionnaires et agents publics.

PARIS, le 19 avril 2011

La crise sévit et continue d'impacter les entreprises corréziennes dans le secteur de la métallurgie.

C'est le constat qu'a fait le Syndicat Départemental Force Ouvrière de la Métallurgie lors de son Assemblée Générale le 2 Mars 2011 en présence de Philippe FRAYSSE, Secrétaire Fédéral FO Métaux, de Marie-Christine CAQUOT la Secrétaire Générale de l'Union Départementale Force Ouvrière. René GOULMY Secrétaire



Départemental et les Délégués syndicaux ont fait le tour d'horizon des divers problèmes rencontrés dans leurs entreprises.

Sur le bassin de Brive on remarque de nombreuses entreprises en difficultés avec des suppressions de postes (Deshors, Mécalim....) et dans les autres comme Thalès par exemple, le non remplacement des départs naturels aboutit aussi à une réduction d'effectifs... ce qui confirme une lente érosion du tissu industriel.

Cependant quelques entreprises semblent mieux résister, notamment à LMB où Force Ouvrière a négocié et obtenu 10% d'embauches supplémentaires même si une cession est envisagée prochainement avec toutes les incertitudes qui l'accompagnent.

Après une restructuration il y a 2 ans, Photonis mise sur la recherche et le développement pour acquérir de nouvelles technologies et augmenter son niveau d'activité.

De son côté, l'entreprise B.W. à Eyrein procède également à un plan de recrutement en CDI, alors qu'on constate dans le même temps un transfert de savoir faire dans les pays à bas coût.

Dans la Commission Paritaire de la Métallurgie de la Corrèze, les négociations annuelles n'ont pas permis d'aboutir à un accord avec l'UIMM compte tenu des faibles revalorisations proposées inférieures à l'inflation 2010 et de la mauvaise harmonisation de la grille.

Pour Force Ouvrière, les salaires sont une priorité et les très faibles augmentations pratiquées par les patrons sont insuffisantes. La politique salariale actuelle des directions des entreprises ne permet pas d'inverser cette tendance.

De plus, la loi du 20 Août 2008 sur la représentativité impacte considérablement le dialogue social en appauvrissant le nombre de délégués syndicaux, toutes organisations confondues. Force Ouvrière se prononce pour le retour à la libre désignation des délégués syndicaux pour garantir la liberté de négociation dans toutes les entreprises.

- ❑ **NON à la PRIVATISATION du SECOURS A PERSONNE**
- ❑ **MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC d'URGENCE garant de l'EGALITE REPUBLICAINE**

Un projet de garde ambulancière dénommé H24 prévoyait d'accroître le champ d'intervention des ambulanciers privés sur le champ de compétence des sapeurs pompiers et d'augmenter le tarif des gardes de manière conséquente aux dépens de l'assurance maladie.

H24 a généré une inquiétude légitime, parce qu'elle aboutirait à dessaisir les pompiers d'une partie de leur métier. La prise en charge des urgences vitales et du secours à personne en partenariat avec le SAMU.

Plus de 800 pompiers ont manifesté le 16 Avril 2011 devant la Préfecture de Tulle pour le maintien du Service d'urgence tel qu'il existe actuellement sous la responsabilité des pompiers et du SAMU. Ce service public permet d'assurer une égalité de traitement sur tout le département en matière de secours 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours sur 365.

Une délégation de l'UD. FO était présente pour soutenir cette revendication.

Devant cette importante mobilisation à laquelle participaient aussi de nombreux élus, Monsieur le Préfet

s'est adressé aux manifestants et a promis que le projet H 24 ne serait pas appliqué en l'état et que de nouvelles négociations entre les parties concernées auraient lieu prochainement.



SOCIAL ■ Le syndicat des hospitaliers et des territoriaux a récemment tenu son congrès départemental à Brive

FO dénonce l'abandon du service public

(La Montagne du 12 avril 2011)

Les départs non-remplacés dans les hôpitaux ou la réforme territoriale sont vécus, par FO, comme autant de coups de canif à l'accès égalitaire au service public.

Éric Porte

eric.porte@centrefrance.com

Pour la section Force ouvrière des hospitaliers et des territoriaux, l'effet ciseau est redoutable : entre l'État dont les « abandons » sont de « plus en plus importants », et les collectivités locales, qui ont « de moins en moins de moyens », les services publics ont du souci à se faire.

C'est le constat qu'a tiré le syndicat lors de son congrès, il y a quelques jours, au centre hospitalier de Brive. Un établissement qui est d'ailleurs au cœur d'un projet de rapprochement avec le privé ; Hervé Rochais, délégué régional FO, n'est pas opposé à ce genre de coopération : « Nous sommes pour des rapprochements intelligents, à la condition que l'hôpital public reste le pivot de l'offre de soins ».

Mais pour le responsable, le secteur hospitalier



TRAVAUX. Les responsables du syndicat des hospitaliers et territoriaux autour d'Hervé Rochais (4^e à partir de la gauche). PHOTO FRÉDÉRIC GUIN

risque d'être victime d'une hémorragie : « Dans les établissements de santé publique, un départ à la retraite sur quatre n'est pas remplacé. À moyen terme, c'est une sérieuse remise en cause des moyens et en bout de chaîne, c'est l'utilisateur qui risque d'en pâtir, » estime Hervé Rochais.

Chez les territoriaux (personnels des offices

HLM, sapeurs-pompiers, collectivités...), l'inquiétude est du même ordre.

Élection à l'hôpital en octobre

Force ouvrière dénonce « la privatisation » des services de secours à la personne (notre édition de dimanche). La prochaine réforme territoriale, avec le redécoupage des intercommunalités, pèse comme une menace sur des

personnels déjà en place.

« Hospitaliers comme territoriaux sont frappés de plein fouet par la politique de réduction des effectifs de l'État » reprend Hervé Rochais. Ce sera sans doute un des thèmes majeurs de la campagne qui s'ouvre, en milieu hospitalier, avant les élections des représentants du personnel, le 24 octobre prochain. ■

ENSEIGNEMENT :

POUR LE MAINTIEN DE TOUS LES POSTES

L'annonce de la carte scolaire a créé stupeur et colère au niveau national comme dans l'académie de Limoges où 148 postes d'enseignants du 1^{er} et 2^{ème} degré, 11 postes administratifs et 62 postes d'AED sont supprimés

Une situation impossible pour la rentrée 2011 !

La Fédération FO de l'enseignement a été à l'origine de la réunion intersyndicale académique qui a appelé les personnels à la grève et à manifester devant le CTPA le 21 Mars.

FO a participé à la réunion intersyndicale départementale le 23 Mars mais n'a pas signé de communiqué commun, celui-ci ne comportant pas les revendications essentielles d'annulation des suppressions de postes.



FO a appelé à un rassemblement devant le CTPD à Tulle le 7 Avril. Celui-ci ne s'étant pas tenu, les écoles présentes ont été reçues par l'Inspecteur d'Académie avec FO pour plaider leur dossier. FO a aussi appelé à participer à la manifestation le vendredi 8

Avril devant le CDEN.

L'essentiel des projets de fermetures de postes et de classe sont maintenus. Ceux-ci découlent de la décision ministérielle de supprimer 16000 postes.

Force est de constater que les actions diverses menées dans le département n'ont pas permis d'obtenir l'annulation des suppressions de postes.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'initiatives peut-être spectaculaires et médiatiques mais inefficaces et qui s'inscrivent dans la stratégie de la défaite.

A FO, nous voulons obtenir satisfaction et, pour cela, il faut s'adresser au Ministère qui est à l'origine des décisions de 16000 suppressions.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'envisager la mobilisation en direction du Ministère pour obtenir l'annulation des suppressions de postes avec grève et manifestation nationale.

Cette proposition faite par Force Ouvrière aux autres fédérations enseignantes nationales n'a pas été retenue.

Dans ces conditions, FORCE OUVRIERE prendra ses responsabilités et demandera 0 être reçue au Ministère pour l'annulation des suppressions de postes dans les écoles, les lycées, les lycées professionnels et collèges, administratifs et d'AED.

Le Conseil National du Snetaa-FO qui s'est réuni à Fréjus du 4 au 7 avril avait pour mot d'ordre « être Snetaa-FO, c'est résister et assurer l'avenir des PLP ! » et n'a pas manqué de dénoncer les suppressions de postes massives et iniques de professeurs, l'autonomie des établissements qui morcelle l'Education Nationale, les suppressions de classes de CAP et le refus d'implanter des BTS en lycées professionnels contrairement aux engagements du ministre.

Il en va de l'Ecole de la République !

Pour le Snetaa-FO, cela n'a que trop duré. Le Snetaa-FO dit « STOP » !

Il invite toutes les organisations à l'unité pour réussir la grève et défendre l'enseignement professionnel initial, public et laïque.

Nous devons encore plus mener le combat car tout est encore possible !



ASSISTANTES MATERNELLES du Particulier employeur

REUNION d'INFORMATION sur les DROITS CONVENTIONNELS : contrat de travail, calcul de la mensualisation, congés payés, droits à indemnisation en cas de maladie, diplômes, formation professionnelle et toutes autres questions.....

Avec Véronique DELAITRE de la FGTA FO

Lundi 2 MAI 2011 à partir de 19H30 - Salle DUMAZEAUD à Brive

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Résultats :

A Simply Market à Egletons : création d'une section syndicale avec mise en place d'élections de délégués du personnel en Février 2011, FO obtient 23 voix sur 26 votants et 1 Elue Titulaire et 1 Elue Suppléante.

A AUCHAN ATAC : Au 1^{er} Collège FO obtient au CE : 2 élues titulaires avec 38 voix sur 70 votants et 2 élues suppléantes (CGT 20 voix et 1 élue Titulaire – 1 élue suppléante)
En DP : 1 élue Titulaire avec 34 voix sur 70 votants et 1 élue suppléante (CGT 29 voix et 1 élue Titulaire – 1 élue suppléante).

A THALES à Brive : le 8 mars 2011 au CE 2^{ème} collège FO obtient : 1 Elue Titulaire 64 voix sur 151 votants – 2 Elus suppléants 75 voix (CFDT 2 élus Titulaires 77 voix – 1 Elu Suppléant 65 voix).
En DP 2^{ème} collège : 3 élus Titulaires avec 90 voix – 3 élus suppléants avec 81 voix (CFDT 3 élus titulaires 100 voix et 3 élus suppléants 106 voix).

A l'Usselloise à Ussel : création d'une section syndicale avec la mise en place d'élections professionnelles. Le 31 Mars 2011, deux délégués du personnel ont été élus au 1^{er} tour (1 titulaire Laurent MEZURAT et 1 suppléant Christophe CROUZEIX) : 9 voix sur 14 votants (15 inscrits).

NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DES RESULTATS DE VOS ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Loi du 20 août 2008 oblige...L'UD a besoin d'une copie des procès-verbaux des élections professionnelles de votre entreprise ayant eu lieu depuis cette date(imprimés cerfa). Votre employeur ne peut faire obstacle à la demande de copie de ces PV.

Merci de renvoyer le plus rapidement possible ces copies à l'UD (udfo19@force-ouvriere.fr)

ELECTIONS DU 20 OCTOBRE 2011 DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le 20 Octobre 2011 auront lieu les élections aux comités techniques dans la fonction publique d'Etat, hospitalière, et à La poste.

Ces élections serviront au calcul de la représentativité. L'Union Départementale et les syndicats concernés, considérant que cette élection est très importante lancent un appel à candidature pour établir les listes dans les différentes instances mais d'ores et déjà il est de l'intérêt de tous (salariés du public et du privé) de se préparer à VOTER ET FAIRE VOTER POUR LES LISTES FORCE OUVRIERE LE 20 OCTOBRE PROCHAIN



« Avec FO, JE défends mon statut et mes conditions de travail »

ASSEMBLEE GENERALE de l'AFOC

Mardi 17 Mai à 17H00 – 21 Rue Jean-Fieyre à BRIVE
(siège de l'Union Départementale FO)



Permanence de l'AFOC pour les litiges de consommation
Lundi et vendredi de 14H00 à 17H00
Mardi, mercredi, jeudi : 9H30 à 12 H00 – 14H00 à 17H00

Communiqué de presse de FORCE OUVRIERE POLE EMPLOI LIMOUSIN

FO Pôle Emploi Limousin dénonce la dégradation continue des conditions de travail depuis la fusion de l'ANPE et des Assedic ainsi que de toutes les contre-réformes engagées pour mettre en œuvre cette fusion.

FO Pôle Emploi Limousin dénonce et condamne l'acharnement de la Direction Régionale à mettre en place le déploiement des sites mixtes du Bassin de Brive sans se soucier de l'impact sur les agents et en ne respectant pas leurs obligations d'information, de consultation des instances représentatives du personnel en ne leur fournissant pas un dossier complet (exemple : l'organigramme nominatif, l'organisation des activités, etc...) des trois sites concernés Brive Racine, Brive Thiers et Malemort

FO revendique :

- L'arrêt immédiat du déploiement du site mixte sur le Bassin de Brive ;
- Le retour à une organisation du travail respectueuse des agents et des usagers, permettant de remplir les missions, l'indemnisation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi ;

- Que Pôle Emploi procède à des recrutements en CDI, accompagnés de véritables formations aux métiers, avec des outils informatiques accessibles, et appropriés ;
- que les agents issus des deux institutions se consacrent à leur métier d'origine, seule solution pour faire face à la situation dans les conditions actuelles de désorganisation et d'augmentation du chômage ;
- L'arrêt immédiat de l'entretien unique.

FO Pôle Emploi Limousin met en garde la Direction Générale et la Direction Régionale sur la gravité de la situation, devenue insupportable pour tous les personnels de Pôle Emploi, du haut en bas de la hiérarchie (démission du responsable du site Brive Racine) avec les conséquences sociales et de santé que cela engendre pour tous.

Elle exige la mise en place de moyens en effectifs, bureaux individuels, véritable formation, applications informatiques appropriées, etc..., pour rétablir des conditions de travail normales pour tous les personnels.

Brive le 20 avril 2011

Formation professionnelle

Le 14 mars dernier, à l'Union Départementale FO de la Corrèze, les adhérents réunis en Assemblée Générale ont adopté les statuts donnant naissance au syndicat de la Formation Professionnelle des Adultes.

L'Assemblée Générale constitutive était présidée par la Secrétaire Générale de l'UD, Marie-Christine Caquot et Dominique St Araille, secrétaire Fédéral.

Ce nouveau syndicat va permettre aux salariés du secteur privé, dans le domaine de la formation professionnelle, d'être

représentés au sein de notre organisation dans le département.

Dans la région Limousin et plus particulièrement à Egletons en Corrèze les centres sont menacés par le plan stratégique de l'AFPA. On pourrait dire : plan de démantèlement. C'est la raison pour laquelle les salariés se sont mis en grève le 6 avril 2011 à l'appel des organisations syndicales. Le taux de grévistes était particulièrement important malgré une période où de nombreux salariés étaient en congés payés.

La modification des statuts de l'association au 1^{er} juillet 2011 est une source d'inquiétude supplémentaire.

Quel avenir pour l'association qui depuis plus de 60 ans, est synonyme de seconde chance pour de nombreux adultes, et des agents qui y travaillent ? Qui demain accueillera tous ces publics que seule l'AFPA pouvait recevoir grâce à ses capacités d'accueil en restauration et hébergement ?

Ces dernières semaines, les salariés de l'AFPA Limousin ont été le moteur d'une contestation d'ampleur nationale.

Stages de formation syndicale organisés à l'UD

du 10 au 14 Octobre :	DECOUVERTE F.O.
du 30 Mai au 1 ^{er} Juin :	Découvrir l'économie
du 15 au 17 Juin :	Connaissance de l'Interprofessionnel
du 5 au 9 Septembre :	Connaître ses droits
du 21 au 25 Novembre :	COMITE D'ENTREPRISE
<i>Concerne les membres titulaires du C.E. ou les représentants syndicaux au C.E (après accord du CFMS). N.B. : La prise en charge doit être confirmée au préalable par l'employeur et le CE</i>	
du 6 au 8 Décembre :	CHSCT
du 23 au 27 Mai :	Conseillers Prud'hommes

Inscrivez-vous le plus tôt possible à l'UD

IMPERATIF : adresser une autorisation d'absence à votre employeur 1 mois avant le début du stage (modèles disponibles à l'UD ou sur site internet).

.CONSEILLERS DU SALARIE



Les Conseillers du salarié accompagnent les salariés lors de l'entretien préalable au licenciement dans les entreprises dépourvues de délégués du Personnel.

L'Union Départementale a désigné de nouveaux conseillers du salariés dont le mandat a débuté le 1^{er} avril :

- Mr AMARA Mohamed

Salarié ED – Malemort
12 Rue Georges Carpentier –
19100 BRIVE
Tél. : 05-55-87-57-29 (travail)

- Mme ASTORD Corinne

Salariée à TRANSCOM – Favars
La Croix d'Eure – 19490 STE
FORTUNAIDE
Tél. : 06-77-91-19-47

- Mr BATUT Daniel

Salarié à SOLEV – Martel
Lafoucherie – 19500 MEYSSAC
Tél. 05-55-84-07-01 (domicile)

- Mr BOISSERIE René

Retraite FAVI - Brive
18 Rue Louis Miginiac - 19100
BRIVE
Tél. : 05-55-23-49-18 (domicile)

- Mr BORIE Jean-Marc

Employé CPAM - Tulle
Peyrafort – 19000 TULLE
Tél. : 06-82-01-93-52

- Mr CHEZE Pascal

Salarié à BW - Eyrein
3 Lotissement les Vergnottes
19700 LAGRAULIERE
Tél. : 06-99-07-17-53

**- Mr DESTOUCHES
Bernard**

Retraité à Touring France – Brive
89 Le Saillant – 19130
VOUTEZAC
Tél. : 05-55-84-55-49 (domicile)

- Mme LEYRIS Agnès

Salariée Mission Locale – Tulle
6, Rue Victor Forot
19000 TULLE
Tél. : 05-55-20-92-32 (domicile)

- Mr PEUCH Olivier

Salarié à ERDF – Tulle
23 Rond Point de l'Auzelou –
19000 TULLE
Tél. : 06-61-19-29-30

- Mr PSOTA Fabrice

Salarié à NOVO TELECOM – St
Augustin
4, Rue du stade - 19200 USSEL
Tél. : 05-55-94-43-89 (domicile)

- Mr REBOUL Gilbert

Salarié à l'AFPA – Egletons
Maumont
19300 ROSIERS D'EGLETONS
Tél. : 05-55-93-98-25 (domicile)

- Mr SALLEIX Jean-Pierre

Retraité AFPA – Egletons
Laubrot
19320 SAINT MERD DE LAPLEAU
Tel : **06-83-59-30-76**
ou **05-55-27-70-56 (domicile)**

- Mr WEISS Michel

Retraité Vivendi CEO - Tulle
1, Impasse des Myosotis
19000 TULLE
Tél. : 05-55-26-98-76 (domicile)